

RÉGIE INTERMUNICIPALES DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussigné, QUE :**

Le conseil d'administration tiendra, le 30 septembre 2015, au 100, place de Mairie, St-Faustin-Lac-Carré:

- Une séance extraordinaire à 17h;
- Une séance extraordinaire à 17h10 au cours de laquelle un budget supplémentaire pour l'année 2015 sera adopté
- Une séance extraordinaire à 17h15 au cours de laquelle le budget de l'année 2016 sera adopté


**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 25^e jour de
septembre deux mille quinze.**



Joël Eric Portelance
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil d'administration, le 25 septembre 2015, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 septembre 2015.



Joël Eric Portelance
Secrétaire-trésorier